

SIGNAUX DE STATIONNEMENT TYPE B



B6a1



B6a2



B6a3



B6d

GAMME DIMENSIONNELLE

MINIATURE	PETITE	NORMALE	GRANDE	TRÈS GRANDE
450	650	850	1050	1250

Disponibles en revêtement Classe 1, Classe 2, Classe 3.



B6b1



B6b2



B6b3



B6b4



B6b5



B50a



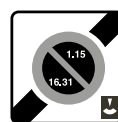
B50b



B50c



B50d



B50e

GAMME DIMENSIONNELLE

MINIATURE	PETITE	NORMALE	GRANDE	TRÈS GRANDE
-	500	700	900	1050

Disponibles en revêtement Classe 1, Classe 2, Classe 3.

⚠️ RÉGLEMENTATION SUR L'IMPLANTATION

B6 - B6D

Les panneaux de prescription sont placés au voisinage immédiat de l'endroit où la prescription commence à s'imposer. Ils doivent être répétés après chaque intersection. Les panneaux du type B6 sont placés du côté où le stationnement ou l'arrêt est interdit ou réglementé. (Article 49)

STATIONNEMENT POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES À MOBILITÉ RÉDUITE (PMR)

Stationnement réservé aux véhicules PMR, GIC et GIG.

